

EDITO

par **Philippe Pelletier**,
Président du Directoire
d'Habitat et Humanisme



Relever le défi environnemental

La transition environnementale (écologique et énergétique) constitue la grande affaire de ce siècle : allons-nous enfin mettre en action la maîtrise de nos consommations d'énergie et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre ?

Voulons-nous laisser à nos petits-enfants une terre habitable, sachant que toute décision ou absence de décision d'aujourd'hui déploie ses effets à cinquante ans ; les dérèglements climatiques qui, une fois encore, ont ponctué l'été passé (méga-feux, canicules, pénurie d'eau...) sont ainsi le fruit de notre désinvolture des années consécutives aux trente glorieuses, immédiatement postérieures au premier choc pétrolier de 1973 que nous avons traité avec des rustines, sans bien mesurer que cet usage intensif des énergies fossiles nuisait gravement à notre planète et ses habitants.

Chacun à sa place, nous sommes partie prenante de la mobilisation générale et du changement de braquet qui s'imposent.

Le Mouvement Habitat et Humanisme a décidé de prendre le sujet à bras-le-corps, et de le traiter en prenant grand soin des personnes les plus fragiles que nous accompagnons : décarboner notre production de logements et de lieux de vie, rénover les bâtiments détenus par nos deux foncières, accompagner les propriétaires solidaires dans la rénovation énergétique de leurs 4 000 logements locatifs si indispensables...

Nous avons besoin de l'engagement de tous pour réussir ce défi : d'abord les personnes que nous accompagnons dans leur habitat car leur pouvoir d'ajuster leurs comportements est déterminant ; et puis les bénévoles qui les accompagnent, les donateurs et mécènes qui financent nos actions, les épargnants solidaires qui capitalisent nos foncières, les mécènes de compétences qui apportent expérience et savoir-faire, les salariés du Mouvement, en somme cette chaîne exemplaire d'hommes et de femmes si engagés au soutien de notre mission.

Ensemble, nous relèverons le défi environnemental.

Comment entreprises et associations se retrouvent autour de la transition écologique ?

Il y a urgence à une mobilisation générale pour faire face au défi énergétique qui menace notre planète.

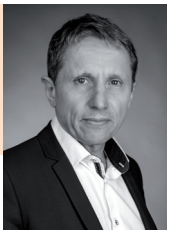
Le logement est au cœur de la problématique puisque le secteur résidentiel est responsable d'environ 20% de la consommation énergétique et que pour le logement social, l'objectif d'inclusion des personnes les plus démunies ne permet pas de reporter les coûts de mise aux normes sur les loyers.

Les dispositifs de financement publics accessibles aux propriétaires bailleurs, comme Habitat et Humanisme, sont encore modestes mais la responsabilité des entreprises s'engage dans ce domaine par des dons en nature ou des mécénats de compétence, des diagnostics ou des accompagnements, en mettant à profit leur expérience opérationnelle au service d'associations comme Habitat et Humanisme.



ÉCLAIRAGE

ENTRETIEN AVEC FABRICE BONNIFET, (Directeur DD Bouygues) en tant que Président du C3D (Collège des Directeurs du Développement Durable) qui rassemble la plupart des grandes entreprises.
Auteur du livre récent "L'entreprise contributive".



Quelle RSE vis à vis de la transition écologique ?

Dans son livre "l'entreprise contributive", Fabrice Bonnifet, Président du Collège des directeurs du DD (C3D), propose une "marche à suivre" pour le développement d'un modèle d'entreprise qui concilie le monde des affaires et les limites planétaires :

"Halte au discours convenu sur la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui entend rassurer les naïfs parce qu'elle assure la conformité aux règles. Les limites planétaires n'ont que faire du "droit des hommes", tant que ce dernier restera en deçà du supportable pour le vivant.

La seule RSE acceptable est celle qui vise l'impact véritablement mesurable et, au-delà, celle qui conduit l'entreprise à devenir contributive nette d'externalités positives avec aucune externalité négative, parce qu'on ne négocie pas avec la nature.

Le prétexte de la création de valeur économique ne peut plus avoir comme variable d'ajustement la destruction du capital naturel et du capital humain.

Depuis 20 ans la composante reporting de la RSE a permis de mieux comprendre à quel point nos modes de production étaient prédateurs des écosystèmes et générateurs d'inégalités sociales.

Force est de constater que compter ne suffit pas, car cela n'a pas (encore) permis d'inverser la trajectoire suicidaire de l'humanité.

Le principal enjeu à prendre en compte concerne la création de valeur sans carbone.

Le Giec a, dans son 6^{ème} rapport, indiqué que sans inversion immédiate de la courbe des émissions de CO2 planétaires, puis d'un effort de réduction de l'ordre de 6% par an des GES mondiales, il en était fini d'espérer de limiter le réchauffement climatique sous les 1,5° d'ici 2100.

Cet avertissement réitéré des scientifiques sous-entend que toutes les entreprises doivent réduire leur empreinte carbone de 80% en 28 ans, essentiellement par des mesures de sobriété !

Quelle régulation impose cela ? Absolument aucune alors que sa raison d'être serait avant tout de protéger l'intérêt général.

C'est terrifiant d'inconséquence et d'aveuglement de la part de tous ceux qui entretiennent plus l'inaction qu'ils ne génèrent de l'action.

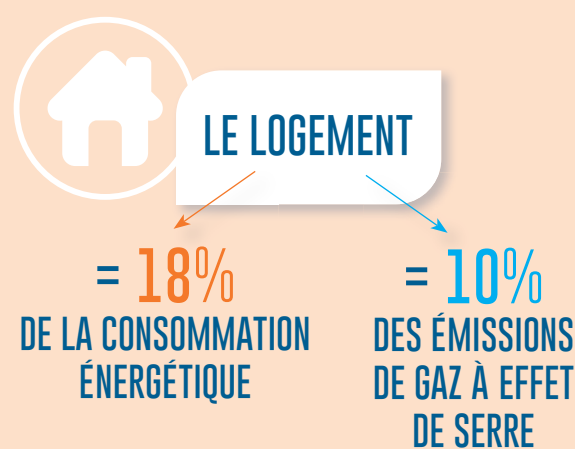
Et pourtant oui il est possible d'être profitable autrement qu'en détruisant le futur des générations à venir et la biodiversité, et cela devrait être le seul objet de la RSE vis-à-vis de la transition écologique.

Il y a pléthore d'exemples pour faire du business autrement : on connaît le potentiel de l'agroforesterie pour l'agriculture ou des matériaux biosourcés pour la construction et l'industrie textile.

On a aussi intérêt à promouvoir les modèles d'affaires qui s'appuient sur l'économie de la fonctionnalité (intensité d'usage des produits), telle que commence à la pratiquer pour certaines gammes de produits des grandes entreprises comme SEB, Decathlon, Michelin, Hilti...

Les solutions existent, le plus difficile c'est de lever les freins socio-techniques qui empêchent leur déploiement à grande échelle..."

CHIFFRES CLEF LOGEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN FRANCE



1 RÉSIDENCE PRINCIPALE SUR 6 EST UNE PASSOIRE ÉNERGÉTIQUE

(Source INSEE, Ministère de la Transition Écologique)



Les enjeux de la transition écologique pour Habitat et Humanisme

Quels sont les enjeux liés à la transition écologique pour Habitat et Humanisme ?

Le Mouvement Habitat et Humanisme s'est doté d'une stratégie quinquennale 2021-2025, votée par l'AG du Mouvement à l'été 2021. Sur cette base, 6 chantiers ont pu voir le jour, dont deux sur l'immobilier : La qualité et la sobriété des nouvelles opérations immobilières et la qualité de l'exploitation de notre parc immobilier (rénovation énergétique du patrimoine immobilier, exploitation responsable des établissements médico-sociaux).

On le comprend, l'enjeu financier majeur est celui que font peser les nouvelles ambitions de performance énergétique pour le parc de logements d'Habitat et Humanisme : rénovation thermique, nouvelles énergies et exigences de sobriété carbone viennent contraindre des bilans économiques dont la force était de permettre l'accueil de locataires très démunis.

A titre d'exemple, la foncière historique du Mouvement a été créée il y a 36 ans : une majeure partie de son parc immobilier a été bâti avec des normes qui ne sont plus du tout celles que nous connaissons aujourd'hui. L'enjeu est de taille. Il l'est en premier lieu à l'échelle des locataires, puisque nous luttons pour la dignité énergétique de leur lieu de vie, sujet d'autant plus essentiel que la hausse des prix de l'énergie les touche durement et est appelée à durer. Il l'est également à l'échelle globale, l'immobilier représentant environ 25% des émissions de gaz à effet de serre.

Comment allez-vous procéder ?

Pour les nouvelles opérations, les efforts du Mouvement se concentrent sur la dimension d'ingénierie : montée en compétence des équipes, amélioration de nos ambitions environnementales lors des travaux à l'acquisition. Evidemment, cela représente souvent un surcoût, autant dû à l'organisation de la filière de construction, qu'à l'inflation actuelle et aux exigences normatives plus poussées.

Concernant le parc de logements existants, l'enjeu financier concerne les 5 300 logements propriétés des deux foncières du Mouvement. Nous menons une évaluation de notre parc, qui s'achèvera par une révision ambitieuse de notre stratégie patrimoniale. Cette phase de diagnostic permettra notamment de quantifier les besoins de rénovation énergétique.

À combien évaluez-vous ce plan de rénovation énergétique ?

Il faut distinguer la stratégie patrimoniale "courante" des ambitions supplémentaires que l'on peut y adjoindre. Suite à la Loi dite Climat et Résilience de l'an dernier, nos premières évaluations pour le parc de logements montrent un investissement supplémentaire sur 10 ans d'environ 20 M€ par rapport à notre investissement patrimonial usuel. Cela, sans considérer l'inflation récente. Il faudra y ajouter l'évaluation des établissements médico-sociaux (EHPAD, Résidences Autonomies), en cours dans le cadre des obligations du Décret Tertiaire et d'un Audit Énergétique d'Entreprise réglementaire.

Comment pensez-vous financer ce plan ?

La rénovation patrimoniale courante est, pour une bonne partie, financée par les provisions des foncières. Cependant, la difficulté intervient sur les investissements supplémentaires qui n'étaient pas provisionnés à si court-terme.

Le contexte d'inclusion et de respect des personnes les plus démunies, qui fait la spécificité de nos foncières, nous contraint à maintenir nos loyers au plus bas. Ainsi, pour financer cette ambition de rénovation énergétique, nous pouvons faire appel, comme pour nos investissements en acquisition à un mix de prêts, de subventions, de capital et de générosité du public.

Ce mix reste à déterminer au regard des spécificités des rénovations énergétiques performantes : les réductions de consommations énergétiques permettent de faire baisser les charges pour le locataire, mais également d'amortir l'investissement pour les foncières. Par ailleurs, les aides publiques à la rénovation énergétique pour les foncières comme celles du Mouvement restent faibles dans le contexte actuel. Nous imaginons donc de nouveaux équilibres financiers et continuons à faire appel à l'investissement solidaire de particuliers et d'institutionnels, ainsi qu'au don, afin de renforcer nos outils dans cette lutte pour le droit à la dignité énergétique du plus grand nombre.

Et qu'en est-il des nouveaux projets de la Foncière d'H&H ?

Les opérations immobilières des foncières s'adaptent à la nouvelle Réglementation Environnementale 2020. Par ailleurs, lorsque le concours financier de partenaires le permet, nous menons des opérations pilotes pour concilier ambitions supplémentaires en matière de sobriété environnementale du bâti et coûts de production très sociaux, ce qui, compte tenu de l'inflation et des coûts d'acquisition fonciers, est un véritable défi au quotidien.

"La Maison du Partage" à Royan, résidence intergénérationnelle à énergie positive



Quels sont les autres enjeux de la transition écologique pour Habitat et Humanisme ?

Les enjeux de la stratégie quinquennale concernent également les autres activités clés du Mouvement : pour l'accompagnement, c'est la lutte contre la précarité énergétique et la "participation environnementale" des bénéficiaires du Mouvement que nous initions.

Ainsi, nous menons un travail de fond sur le renforcement progressif de l'accompagnement des locataires par les bénévoles des associations : les appuyer dans l'équipement de leur logement, le recours aux outils d'aides pour payer les charges... Et surtout, mettre à leur disposition les outils de "prise en main" des sujets ayant trait à la transition énergétique et écologique : compréhension du fonctionnement du logement, sensibilisation aux enjeux énergétiques, ateliers, etc.

Côté ressources et vie associative, nous nous concentrons sur la transition des organisations et l'évolution des ressources - financières et humaines - en regard des enjeux écologiques.

Le mot de la fin ?

Les changements climatiques à venir vont transformer notre rapport au monde, et modifier les bases sur lesquelles se sont bâties nos sociétés. Pour Habitat et Humanisme, comme pour tous les acteurs du social, l'enjeu, c'est d'agir pour que les personnes les plus démunies ne soient pas les oubliées de cette transformation. La transition sera solidaire de l'humain et de l'environnement, ou ne sera pas.

PAROLE D'EXPERT

ENTRETIEN AVEC AXELLE DAVEZAC,
Directrice générale de la Fondation de France



Un engagement croissant en faveur de la transition écologique

La Fondation de France a été créée pour développer la philanthropie dans notre pays. Elle agit ainsi dans tous les domaines d'intérêt général et soutient chaque année près de 11 000 projets avec les 945 fondations qu'elle abrite, grâce à la générosité des donateurs, particuliers et entreprises.

Engagée depuis plus de 50 ans pour l'environnement, la Fondation de France est ainsi le témoin d'un intérêt et d'un engagement croissant en faveur de la transition écologique.

Les enjeux ?

"La question environnementale mobilise la Fondation de France depuis sa création il y a près de 50 ans, au moment de la crise pétrolière. Au fil des années, la prise de conscience environnementale a fait évoluer les priorités d'intervention, de la préservation du littoral initiée dans les années 80 aux pratiques de l'agroforesterie et à la préservation de la biodiversité, ou encore la sensibilisation du public aux enjeux de la transition écologique.

La crise sanitaire a servi de révélateur et mis à jour les liens étroits existant entre l'environnement et la situation économique et sociale. À l'aune de cette expérience, de nombreux acteurs philanthropiques ont revu et modifié en profondeur leur politique de mécénat pour mieux répondre à ces enjeux."

Quel impact ?

"Les entreprises ont commencé à intégrer les questions environnementales dans le cadre de leurs obligations légales de politique RSE. Elles cherchent aujourd'hui à aller plus loin en agissant là où leur impact sera le plus fort, là où elles peuvent expérimenter de nouvelles solutions. Ce qui se traduit dans leur stratégie de mécénat : à la Fondation de France, nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui 20 fondations créées par des entreprises qui agissent spécifiquement en faveur du climat et de la biodiversité."

Une approche transversale

"Leur action évolue cependant, d'une approche verticale "en silo" à une approche transversale. L'habitat illustre bien cette transversalité. La réflexion sur les nouvelles formes d'habitat comprend les enjeux environnementaux et sociaux, l'inclusion des personnes vulnérables et la prise en compte des enjeux écologiques du quotidien (énergie, tri des déchets etc.).

La Fondation de France soutient par exemple les Compagnons Bâtisseurs et leur projet d'auto-réhabilitation accompagnée ; l'association forme bénévoles et jeunes en Service Civique pour encadrer les habitants et leur permettre de réaliser eux-mêmes les rénovations. Tout aussi efficace, le réseau Soliha – premier mouvement associatif du secteur pour l'amélioration de l'habitat – réunit 145 organismes en France et propose d'accompagner les personnes les plus modestes dans leur rénovation énergétique."

Habitat et environnement, même combat : on estime que le secteur résidentiel contribue à 20% des émissions de CO² !

"La Fondation de France a créé son programme Habitat en 2002. Ses trois domaines d'intervention sont l'amélioration des conditions de logement, le développement des nouvelles formes d'habitat et l'accompagnement à la transition écologique.

De plus en plus, les projets sélectionnés par la Fondation de France et par les fondations abritées engagées sur ce domaine sont porteurs d'ambitions environnementales.

La qualité des habitations passe en effet par la diminution des charges liées à l'énergie (donc du bilan carbone), par le recours aux matériaux écologiques dans les démarches de réhabilitation et de construction.

L'habitat groupé est privilégié pour mieux préserver les espaces naturels et faire face à la pression foncière.

L'accompagnement aux gestes de maîtrise de l'énergie, des fluides, le tri sélectif des déchets, comme les aménagements d'espaces verts au cœur des quartiers (fermes urbaines, jardins partagés, etc.) sont systématiquement encouragés.

À titre d'exemple, la Fondation de France soutient l'association Enerterre depuis 2013 sur le territoire du Cotentin et du Bessin. L'objectif est d'accompagner les habitants vers la réhabilitation de leur logement dans le cadre de chantiers participatifs encadrés par des professionnels. Ces chantiers permettent d'atteindre plusieurs objectifs : réhabilitation écologique et durable des logements, lutte contre la précarité, création de lien social, mise en situation active et positive des bénéficiaires...

La Fondation de France accompagne Habitat et Humanisme depuis de nombreuses années, et soutient des projets très variés tels que le développement d'habitats intergénérationnels, l'expérimentation de pratiques d'accompagnement des publics fragiles, l'aménagement de logements pour des personnes âgées ou présentant un handicap. L'ampleur de notre action et la grande diversité des causes soutenues, notamment par nos fondations abritées, en font un partenaire majeur du Mouvement Habitat et Humanisme."

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LES ENTREPRISES

TÉMOIGNAGE

ENTRETIEN AVEC THIERRY DE ROQUEMAUREL,
Directeur général France du Groupe Atlantic
et Président du Fonds de Dotation du Groupe Atlantic



Le Fonds de Dotation chaleur partagée au service de la précarité énergétique

Le Groupe Atlantic est depuis 1968 spécialisé dans le confort thermique. Il fabrique et vend des solutions de chauffage de l'eau, de l'air, des climatiseurs et des systèmes de ventilation des bâtiments.

Leader du marché, il est ainsi au cœur des éléments et des enjeux de société, consommation, décarbonisation et qualité de l'air.

"... Il nous a paru naturel de mettre notre savoir-faire au profit d'associations qui œuvrent pour les plus précaires dans le cadre de leur programme de transition écologique.

Le soutien à des projets en lien avec la précarité énergétique passe par des dons en nature (radiateurs électriques de dernière génération équipés de détecteurs de présence auto programmés, chauffe-eaux thermodynamiques couplés avec des pompes à chaleur, réduisant la consommation d'énergie de 70%), de la formation à l'installation des produits auprès des collaborateurs des associations, des conseils dans le choix des équipements dans le cadre de projets de réhabilitation de logements.

Le Fonds de Dotation "Chaleur Partagée" que nous avons créé à cet effet finance ces dons en nature et les heures de conseil. Il redistribue à des associations d'intérêt général les dons que lui font les différentes sociétés du groupe Atlantic.

Cette structure abrite et centralise nos actions de mécénat autour de la lutte contre la précarité énergétique, permettant ainsi d'avoir plus d'impact auprès des associations soutenues.

Ses missions principales sont de favoriser l'accès à un logement décent, de limiter les surconsommations énergétiques et de contribuer à l'insertion sociale par la formation dans les métiers du génie-climatique.

Les projets soutenus en France l'ont été auprès d'associations comme Toit à moi, Les Compagnons Bâtisseurs, l'Agence du Don en Nature... et Habitat et Humanisme. Ils sont suivis par un comité opérationnel qui met en œuvre les règles de sélection fixées par le Conseil d'Administration du fonds de dotation.

Le partenariat avec Habitat et Humanisme a été initié en 2019 dès la création de Chaleur partagée et a abouti à la concrétisation d'une quinzaine de projets dans le cadre de la création ou la rénovation de logements destinés à des personnes en difficulté. En 2021, la valeur des dons réalisés par le fonds de dotation du Groupe Atlantic à Habitat et Humanisme s'élevait à plus de 59 000 €.

À titre d'exemple, la résidence Marietton à Lyon qui date de 1995, pourtant bien isolée, était équipée d'appareils de chauffage très énergivores avec des factures d'électricité élevées pour les locataires en situation de précarité.

En 2021, le don de 170 radiateurs pour cette résidence a permis d'améliorer sa performance énergétique et de limiter la surconsommation d'électricité des bénéficiaires.

Nous souhaitons renforcer les partenariats avec ces associations luttant contre la précarité énergétique et nous attachons à comprendre leurs besoins pour y répondre de façon ciblée."

CHIFFRES CLEF PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

(Source ONPE)

12 MILLIONS DE PERSONNES
SOUFFRONT DE PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

53% DES FOYERS
RESTREIGNENT
LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE
POUR LIMITER LEUR FACTURE
ÉNERGÉTIQUE

3,5 MILLIONS
DE MÉNAGES MODESTES
DÉPENSENT PLUS DE 8%
DE LEURS REVENUS
POUR LEURS FACTURES
ÉNERGÉTIQUES

4,8 MILLIONS
DE PASSOIRS THERMIQUES
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

FOCUS

ENTRETIEN AVEC ARNAUD LAURENT, Ingénieur système réseau, responsable du pôle Mécénat de Compétences ET MATHILDE SIPOS, Ingénieure génie civil et bâtiment ESTP, chargée de projets mécénat, chez EXTIA.



Le projet Initiatives

EXTIA est une société de conseil en ingénierie du numérique et de l'industrie du bâtiment... Un secteur très concurrentiel où collaborateurs, clients et l'ensemble de nos parties prenantes, sont aujourd'hui demandeurs d'une **responsabilité d'entreprise forte**, structurée autour d'un projet **environnemental, social et solidaire**.

Nous y avons vu une opportunité pour fédérer nos salariés, pour la plupart appelés à travailler sur des missions externes, autour du projet d'entreprise EXTIA... autour d'une vision commune.

C'est ainsi que le projet **INITIATIVES a vu le jour afin de structurer une démarche qui accompagne les différents groupes de travail de l'entreprise dans leurs actions auprès d'associations.**

Trois chantiers ont ainsi été lancés : un axe environnemental, un axe social et un axe sociétal.

Chacun d'entre eux est porté par un groupe de collaborateur(ice)s volontaires et désireux(ses) de construire un monde meilleur.

Dans ce cadre, pour son activité de **mécénat de compétences** plus spécifiquement, EXTIA a créé un éco système responsable à partir de la structure de son activité : 450 salariés en interne et 2 000 consultants salariés au service d'entreprises externes.

C'est ainsi qu'elle propose à ses collaborateurs, entre deux missions de conseil dans le digital ou l'industrie, de mettre à profit leurs compétences au service du bien commun... créant ainsi un cercle vertueux qui leur permet de rester actifs, de monter en compétences et de donner du sens à leur activité.

Dans le domaine de la transition écologique où nous portons une **responsabilité commune vis-à-vis du monde qui nous entoure** compte tenu de l'impact environnemental de l'IT, ce don de compétences techniques pourra ainsi porter sur des études de confort thermique ou de génie civil.

À titre d'exemple, un collaborateur d'EXTIA a fait don de ses compétences à l'Association de Sauvetage du Patrimoine Havrais pour la rénovation énergétique d'un cinéma théâtre en ville : étude thermique et conseils en conception.

Depuis 7 ans, plus de 170 collaborateur(ice)s se sont investi(e)s auprès de 52 associations.

Aujourd'hui, nous avons la volonté de mettre à disposition les compétences des consultants de notre nouvelle structure EXTIA Ingénierie aux associations du domaine du bâtiment.

Des discussions sont d'ailleurs en cours avec Habitat et Humanisme.



Dans le cadre de la réhabilitation d'une ancienne maison de retraite en maison intergénérationnelle à Bergheim, un collaborateur du groupe Atlantic a apporté son expertise en mécénat de compétence pour les choix techniques en matière d'énergie, d'installation de chauffage, etc...

GUIDE PRATIQUE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable.
Novembre 2021

Marlène SCHIAPPA, ex ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur chargée de la citoyenneté. Ministre déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la consommation depuis 2022.

“Vivre sa citoyenneté, partager ses compétences ; quoi de plus généreux ? Le don de temps, le don de soi, illustre par l'exemple le rôle social des entreprises. C'est aussi s'engager pour des causes qui nous tiennent à cœur, pour le bien commun, pour donner du sens à ce que nous faisons au quotidien.

En cela les entreprises sont un formidable vecteur de citoyenneté. Elles transmettent des valeurs autant que des savoir-faire, et partout en France des entreprises mettent en place des solutions de solidarité, en lien avec les associations nationales et locales...”

DÉFINITION

Le **mécénat de compétences** est un don en nature : il s'agit pour une entreprise de **mettre des collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général**, qui vont mobiliser pendant un temps leurs compétences ou leur force de travail. **Sa mise à disposition se fait sur son temps de travail, avec des conditions fiscales avantageuses.**

FONCTIONNEMENT

Le mécénat de compétences peut être réalisé sous deux formes :

✓ **La prestation de service** : L'entreprise s'engage à réaliser une mission déterminée, qu'elle va piloter seule, au profit d'un organisme d'intérêt général.

✓ **Le prêt de main d'œuvre** : L'entreprise met à disposition d'un organisme éligible au mécénat un ou plusieurs salariés. C'est l'organisme qui pilote la mission et qui peut faire figure d'autorité fonctionnelle dans ce cadre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mécénat de compétences ouvre droit à un avantage fiscal. Concrètement, comme pour toute action de mécénat, le “don” de compétences de l'entreprise ouvrira droit à une réduction d'impôts de 60% du montant du salaire chargé du salarié mis à disposition. Cet avantage est accessible à tous les types d'entreprises, sans montant minimum de don.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur impots.gouv.fr ou parlez-en avec votre conseil juridique ou comptable.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES EN FRANCE

20% des entreprises mécènes en France ont recours au mécénat de compétences.

Source : Panorama du pro bono (Pro Bono Lab - Avril 2019).

57% des salariés en mécénat estiment avoir acquis de nouvelles compétences.

98% des associations sont satisfaites du dispositif et envisagent d'y recourir à nouveau.

Source : IFOP, baromètre du mécénat de compétences - 2^{ème} édition

INVESTIR POUR Agir

LA LETTRE DES INVESTISSEURS PHILANTHROPIQUES
SPÉCIAL RSE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE
OCTOBRE 2022 / N°14

est édité par

 **habitat & humanisme**

Directeur de la publication :
Bernard Devert

Rédactrice en chef :
Nathalie Monnoyeur

Comité de rédaction :
Marie Savereux, Lydie Crepet,
Louis Henaux, Alice Deloffre,
Emmanuel de Lutzel

Maquette et création :
www.onna-noko.com

Crédits photos :
Christophe Pouget : Istock

Date de publication :
Octobre 2022

ISSN 2416-9919

NOUS CONTACTER

Lydie Crépet, Responsable du développement des ressources
l.crepet@habitat-humanisme.org

69 chemin de Vassieux - 69647 Caluire et Cuire Cedex
Tél. 04 72 27 42 58 - contact@habitat-humanisme.org

Retrouvez-nous sur :



www.habitat-humanisme.org